

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Master Sociologie

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues, sciences humaines

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : /

### Présentation de la formation

Le master *Sociologie* de l'UFR - Unité de formation et de recherche des *Arts, lettres, langues et sciences humaines - ALLSH* d'Aix-Marseille Université - AMU vise à former des chercheurs et des spécialistes de l'intervention et de l'expertise sociologique. Cette formation se veut généraliste, proposant un grand choix de thématiques transversales de spécialisation. Il est adossé à trois Unités mixtes de recherche - UMR : Université/CNRS et bénéficie d'un environnement de recherche dynamique avec la Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme et le laboratoire d'excellence LabexMed.

Après un tronc commun en première année, deux spécialités sont distinguées : *Sociologie des mutations contemporaines* et *Expertise sociologique de l'action publique dans l'espace euro-méditerranéen*. La première spécialité est à orientation recherche et vise à consolider les savoirs et les savoir-faire sociologiques pour permettre une poursuite en doctorat. La seconde a pour finalité une entrée sur le marché du travail dans les champs des études et des perspectives socio-économiques, de la formation et de la mise en œuvre et du pilotage de la politique des pouvoirs publics.

La formation se fait exclusivement en présentiel, à Aix-en-Provence sur les sites Schuman et Ruocco de l'UFR *ALLSH*. Cette formation est accessible en formation continue et en VAE - Validations des acquis de l'expérience.

### Analyse

#### Objectifs

Le master *Sociologie* vise à former des chercheurs et des spécialistes de l'intervention et de l'expertise sociologique. Cette formation se veut généraliste, proposant un grand choix de thématiques transversales de spécialisation. Après un tronc commun en première année, deux spécialités sont distinguées : *Sociologie des mutations contemporaines* et *Expertise sociologique de l'action publique dans l'espace euro-méditerranéen*. La première spécialité est à orientation recherche et vise à consolider les savoirs et les savoir-faire sociologiques pour permettre une poursuite en doctorat. La seconde spécialité a pour finalité une entrée sur le marché du travail dans les champs des études et des perspectives socio-économiques, de la mise en œuvre et du pilotage de la politique des pouvoirs publics et de la formation. Ces deux spécialités trouvent leur complémentarité dans des thématiques transversales ainsi qu'autour d'un axe Méditerranée dont on pourrait souhaiter qu'il soit précisé afin d'en apprécier la pertinence. La diversité des UE - Unités d'enseignement proposées rend l'acquisition des compétences visées tout à fait envisageable. Les fiches RNCP - Répertoire national de la certification professionnelle présentées sont cohérentes avec le dossier et détaillent les capacités, les connaissances et les débouchés attendus.

### Organisation

La structure de la formation est claire et conforme à l'architecture générale d'un master. La formation est constituée d'un tronc commun en première année où les étudiants suivent des enseignements obligatoires visant à consolider leur formation disciplinaire et méthodologique, ainsi qu'un enseignement en langue et où ils réalisent un mémoire. En seconde année, deux spécialités se distinguent et se déclinent en enseignements obligatoires, optionnels, un stage et la réalisation d'un mémoire. La présence d'un mémoire chaque année est tout à fait pertinente pour la mise pratique des savoir-faire sociologiques, y compris dans le cadre de la professionnalisation des étudiants.

L'organisation des enseignements et des parcours est décrite avec précision. Les intitulés et volumes horaires sont clairement définis dans les suppléments au diplôme (SD). Toutefois, le dossier ne présente pas d'éléments concernant la liaison entre la licence et le master ou sur la progressivité des enseignements épistémologiques et méthodologiques. On constate enfin un fort déséquilibre dans la répartition des heures entre le premier semestre (177h) et le deuxième semestre (52h) de la première année, qui pourrait être réduit en repensant la ventilation des enseignements entre les deux semestres, voire en proposant des enseignements préparant à la spécialisation dès le deuxième semestre.

### Positionnement dans l'environnement

Ce master est adossé à trois UMR - Unités mixtes de recherche : LAMES (Laboratoire Méditerranéen de Sociologie), LEST (Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail) et LPED (Laboratoire Population Environnement Développement). Cet adossement à UMR reconnues et la proximité de la Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme - MMSH lui confère un bon positionnement sur les métiers de la recherche, du conseil et de l'expertise.

Bien que l'existence de partenariats pour l'accueil de stage soit évoquée dans le dossier, les éléments concernant les intervenants professionnels et les contenus des enseignements professionnalisant demeurent absents. Les partenariats avec les acteurs de l'environnement socio-économique auraient mérité d'être consolidés.

### Equipe pédagogique

La mention repose sur une équipe pédagogique essentiellement composée de 17 enseignants-chercheurs : 5 professeurs des universités et 12 maîtres de conférences. La grande variété des compétences thématiques, méthodologiques et épistémologiques des membres de l'équipe pédagogique offre l'ensemble des compétences nécessaires à l'atteinte des objectifs de la formation.

La description des rôles et des responsabilités au sein de l'équipe du master *Sociologie* ainsi que des modalités des réunions (objet, fréquence, périodicité) suggère une équipe pédagogique dynamique. Bien que le dossier mentionne la présence d'intervenants professionnels extérieurs au département de sociologie, la fiche annexe ne fait référence qu'à une seule intervenante dont on ne sait exactement à quel enseignement elle est affectée. La présence d'intervenants professionnels doit donc être renforcée, dans les enseignements et dans les réunions, en particulier pour la spécialité *Expertise sociologique de l'action publique dans l'espace euro-méditerranéen*.

### Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Le bilan de fonctionnement est bien documenté au regard des statistiques dont disposent les rédacteurs du dossier. Globalement, les données font état d'une baisse des effectifs en première année, passant de 31 à 18 inscrits en 3 ans. Cette diminution est expliquée par la concurrence du master *MEEF - Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* ouvert en 2014-2015, et elle pourrait à l'avenir être compensée par la croissance démographique de la génération entrante à l'université ainsi que par la récente diversification des étudiants. Les effectifs en 2<sup>e</sup> année sont plus stables, surtout dans la spécialité *Sociologie des mutations contemporaines*. Le dossier fait néanmoins état d'un manque d'attractivité de la seconde spécialité, imputé au manque de lisibilité de l'orientation action publique.

Afin d'infléchir cette baisse des effectifs, une réflexion pourrait être conduite sur la transition entre la licence et le master de sociologie. Un renforcement du partenariat avec les acteurs de l'environnement local et la création d'une spécialité dès la première année pourrait être un moyen de renforcer la communication autour de cette seconde spécialité et d'en redynamiser le recrutement.

Les taux de réussite est stable mais bas en première année (63,6 %) et en dents de scie en seconde année (de 84,2% à 75% en passant par 100%). L'échec en master est attribué au salariat des étudiants, au niveau de langue des étudiants étrangers et à la mobilité internationale. Les données disponibles sur l'insertion des étudiants manquent d'exhaustivité mais suggèrent un taux d'insertion entre 60 et 70%, 30 mois après la sortie de la formation.

<b>Place de la recherche</b>
<p>La formation est adossée à un environnement de recherche très dynamique (trois UMR, la Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme, le laboratoire d'excellence - LabexMed) et fait intervenir l'ensemble des chercheurs issus de cet environnement. Les axes de recherches ou les équipes des laboratoires d'adossement ne sont toutefois pas présentés dans le dossier.</p> <p>Les étudiants se voient offrir une belle diversité de supports de formation à et par la recherche : réalisation d'un mémoire chaque année, stage de deux mois en laboratoire en deuxième année, préparation d'une journée d'études inter laboratoires. A cela s'ajoutent les multiples occasions de rencontres entre les étudiants et les chercheurs (manifestations scientifiques, tutorat, stage). Les possibilités de financement de thèse de doctorat sont bien communiquées aux étudiants et mobilisent l'ensemble des enseignants-chercheurs.</p>
<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>La mention et ses parcours sont référencés au RNCP - Registre national de la certification professionnelle. Les objectifs en termes de compétences professionnelles sont clairement explicités et les rédacteurs du dossier évoquent l'existence d'un stage obligatoire en deuxième année, d'une mise en situation par une réponse à une commande sociale et de rencontres avec des professionnels.</p> <p>Le dossier contient cependant très peu d'éléments sur les intervenants professionnels et le contenu des enseignements professionnalisants. La fiche annexe n'indique pas les enseignements confiés à la seule intervenante professionnelle citée. La professionnalisation hors du monde académique mériterait de faire davantage l'objet d'une réflexion pédagogique, par exemple par la réalisation d'une enquête semblable à celle réalisée sur le devenir des licenciés en sociologie, en y associant des sociologues exerçant hors du monde académique.</p>
<b>Place des projets et des stages</b>
<p>Le master comporte un stage obligatoire en deuxième année dans les deux spécialités : un stage de deux mois en laboratoire permettant une professionnalisation des futurs chercheurs pour la spécialité <i>Sociologie des mutations contemporaines</i> et un stage professionnel de quatre mois pour la spécialité <i>Expertise sociologique de l'action publique dans l'espace euro-méditerranéen</i>.</p> <p>La formation semble diffuser de nombreuses offres de stages à destination des étudiants. Les objectifs du stage en laboratoire sont clairement explicités et font l'objet d'une annexe au mémoire. Compte tenu du grand nombre d'étudiants de la spécialité <i>Sociologie des mutations contemporaines</i> qui ne poursuivent pas en thèse, il pourrait être utile d'ouvrir la possibilité de réaliser des stages ailleurs que dans un laboratoire universitaire.</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>L'ouverture du master à l'international se manifeste par sa participation à des programmes d'échanges d'étudiants et d'enseignants (ERAMUS, bureau de la coopération interuniversitaire avec le Québec), ses liens de coopération scientifique avec le Mexique, sa politique d'accueil de professeurs étrangers invités (13 en 10 ans) et de mobilité des membres de l'équipe pédagogique (4 en 10 ans).</p> <p>Il est envisagé, à juste titre, d'ouvrir à nouveau un enseignement en anglais pour les sciences sociales et de renforcer l'ouverture vers les pays anglophones. Compte tenu de l'échec en première année des étudiants en mobilité internationale, il pourrait être utile d'améliorer les dispositifs d'accompagnements de ces projets.</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>Les modalités de recrutement sont clairement présentées. Jusqu'à présent, l'admission en première année se fait de droit pour les titulaires de la licence <i>Sociologie</i> et celle en deuxième année se fait sur dossier, sous réserve de détention d'une première année de master de sociologie ou d'un diplôme équivalent. Les dossiers sont examinés par une commission pédagogique.</p> <p>Aucune passerelle n'est prévue, seule une réorientation entre les deux spécialités est possible en cours de deuxième année. En revanche, les étudiants bénéficient d'un suivi régulier et individualisé (réunions, tutorat, accompagnement par les anciens étudiants et les membres de l'équipe pédagogique).</p> <p>Pour les étudiants non titulaires des diplômes demandés, une remise à niveau est proposée (sans validation) mais aucun dispositif de rattrapage formalisé n'existe. La mise en place ce type de dispositif est néanmoins envisagée pour le premier semestre. Aucun dispositif d'aide n'est proposé à destination des étudiants étrangers dont le niveau de langue est insuffisant.</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>La formation se fait exclusivement en présentiel. Elle est accessible également en formation continue et en VAE. Des adaptations sont possibles pour les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants salariés.</p> <p>Les étudiants sont formés aux outils informatiques et numériques, et une réflexion est engagée concernant l'amélioration de la maîtrise d'outils permettant la communication des résultats de recherche. Il est prévu d'étoffer l'offre en outils numériques, notamment par la prise en compte de compétences dans ce domaine pour les recrutements à venir.</p>
Evaluation des étudiants
<p>L'établissement fixe les modalités de constitution et de réunion des jurys d'examen. Les périodes de réunion de ces derniers sont portées à la connaissance des étudiants <i>via</i> le calendrier universitaire, mais le dossier ne présente pas d'éléments à ce sujet.</p> <p>Les modalités de contrôle de connaissances (attribution des crédits européens - ECTS - et règles de progression) sont communiquées aux étudiants et cohérentes avec la maquette. En plus d'épreuves terminales, la présence du contrôle continu est effective. L'évaluation, en deuxième année, privilégie une approche réflexive avec la rédaction de dossiers orientés par la thématique du mémoire. Un jury spécifique de type « grand jury » assistant à l'ensemble des soutenances est organisé pour la soutenance des mémoires de deuxième année, ce qui favorise l'harmonisation des notes. Au delà de l'information en fin de semestre, un travail d'amélioration des modalités des retours faits aux étudiants tout au long de l'année est à prévoir.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Les étudiants sont informés sur les compétences à acquérir mais il n'existe pas de dispositif spécifique pour le suivi de ces compétences qui viendrait compléter les contrôles de connaissances (contrôle terminal et continu) et l'accompagnement individuel à la réalisation du mémoire.</p> <p>On notera la mise en place d'un atelier du SUIO - Service universitaire d'information et d'orientation dans la spécialité <i>Expertise sociologique de l'action publique dans l'espace euro-méditerranéen</i> afin de permettre aux étudiants de formaliser les compétences et les savoir-faire acquis en cours de formation, notamment en vue de la rédaction d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation. Cet atelier pourrait être ouvert aux étudiants de la spécialité <i>Sociologie des mutations contemporaines</i>.</p>
Suivi des diplômés
<p>Les enquêtes de l'OVE - Observatoire de la vie étudiante sont lacunaires et n'offrent que peu d'éléments sur l'insertion des diplômés. D'autres modalités de suivi existent (contact avec les anciens étudiants, partenariats avec les laboratoires).</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>La mention dispose d'un conseil de perfectionnement pour la spécialité <i>Expertise sociologique de l'action publique dans l'espace euro-méditerranéen</i>, composé d'une partie de l'équipe pédagogique et de deux professionnels.</p> <p>D'autres réunions constituent des occasions de dresser des bilans et des évaluations internes : conseil de département, réunion de bilan-évaluation post-formation organisée en septembre de l'année suivante en présence des étudiants.</p> <p>La mention <i>Sociologie</i> ne participe pas aux dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants proposés par l'établissement, mais une partie de l'équipe pédagogique met en place une évaluation anonyme de ses enseignements.</p> <p>Le contenu du dossier montre que l'auto-évaluation est réalisée avec sérieux et des améliorations sont envisagées comme la mise en place d'un conseil de perfectionnement pour l'ensemble de la mention ainsi que la standardisation de la procédure d'évaluation des enseignements. Elles pourraient être complétées par une meilleure association des étudiants à ces processus.</p>

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Des objectifs disciplinaires en termes de compétences et de connaissances à acquérir clairement exposés et cohérents avec les exigences d'une formation de type master. L'organisation des enseignements et des parcours est décrite avec précision.
- Un bon positionnement sur les métiers de la recherche, du conseil et de l'expertise.
- Une offre de formation bien étayée en matière d'acquisition de la démarche de recherche : mémoire chaque année, stage en laboratoire avec des objectifs précis, organisation par les étudiants d'une journée d'étude etc.
- Une équipe pédagogique adossée à un environnement de recherche dynamique, et qui se caractérise par une grande variété des compétences thématiques, méthodologiques et épistémologiques.

### Points faibles :

- Les liens avec l'environnement socio-économique régional sont peu étayés, en particulier pour la spécialité *Expertise de l'action publique dans l'espace euro-méditerranéen* à laquelle peu d'intervenants professionnels sont associés.
- La mise en œuvre de l'axe fort « Méditerranée » manque de lisibilité, en particulier dans la spécialité *Expertise de l'action publique dans l'espace euro-méditerranéen*.
- Peu d'éléments sont disponibles d'une part sur la progressivité des acquisitions, notamment entre la première et la deuxième année du master, et d'autre part sur l'articulation entre la licence et le master.

### Avis global et recommandations :

Le master *Sociologie* bénéficie d'un adossement à une recherche dynamique, ce qui lui permet un bon positionnement sur les métiers de la recherche, du conseil et de l'expertise. Les objectifs disciplinaires sont cohérents et la formation offre une grande variété de champs de spécialisation disciplinaire.

L'organisation pourrait néanmoins être améliorée en renforçant la progressivité des acquisitions, tout particulièrement en première année. Cela pourrait permettre de réduire les taux de redoublement et d'abandon, et cela aiderait les étudiants à se projeter dans un avenir professionnel ou dans l'élaboration d'un projet de thèse de doctorat.

Pour consolider les effectifs, la lisibilité des deux spécialités doit être travaillée, notamment en dialogue avec l'environnement de recherche et l'environnement socio-économique. La professionnalisation de la formation, y compris dans le monde académique, mérite d'être mieux mise en valeur, en étoffant les secteurs d'insertion professionnelle possibles et en intégrant plus de professionnels dans les enseignements, par exemple par le biais de l'association des anciens étudiants du master.

# Observations de l'établissement



Le Président de l'université

à

**Monsieur Jean-Marc GEIB**  
HCERES  
Directeur du Département d'Évaluation des  
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation  
des experts HCERES sur les formations  
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS  
Tél : 04 42 17 27 31  
[nathalie.almeras@univ-amu.fr](mailto:nathalie.almeras@univ-amu.fr)

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

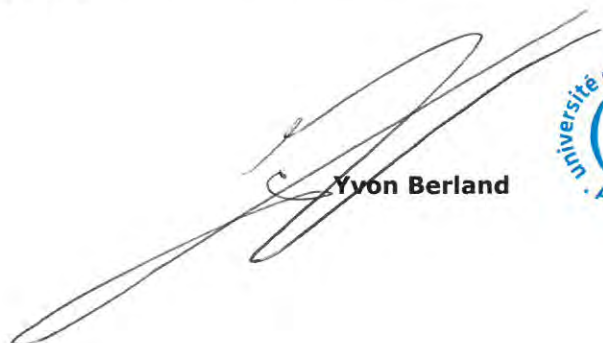
Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Les responsables de la formation ont bien pris connaissance de l'évaluation et n'ont pas d'observation à formuler.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

  
**Yvon Berland**

